



*Concilier agronomie,
économie, environnement
et faune sauvage*

Animateurs :

Franck DROUYER

Fédération départementale
des Chasseurs 35

f.drouyer@fdc35.com

Bruno HECKENBENNER

Chambre d'agriculture 55

bruno.heckenbenner@
meuse.chambagri.fr

La barre d'effarouchement

Partenaires :



L'impact des travaux agricoles sur la faune sauvage

Dans le cadre de plusieurs programmes Agrifaune nationaux et régionaux réunissant acteurs agricoles et cynégétiques, des travaux ont été menés sur la mortalité d'espèces de la faune sauvage provoquée par certains travaux agricoles de récoltes et/ou de destruction de couverts (herbe, luzerne, broyage des intercultures...). Ces travaux ont permis de mesurer l'efficacité de l'utilisation de dispositifs d'effarouchement (barre, caméra thermique, etc.).

Au printemps et en début d'été, l'impact des fauches des surfaces en herbe (ray-grass, luzerne, prairies, etc.), le broyage des jachères et autres bandes enherbées concerne des espèces en période de reproduction, en recherche d'abris et de nourriture dans ces parcelles et de fait, des animaux plus vulnérables (nidification des oiseaux, mise bas de mammifères, élevage des jeunes).

Calendrier de reproduction de quelques espèces : une période à risque d'avril à juillet

Espèces/Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Alouette des champs				■	■	■	■	■	■			
Perdrix				■	■	■	■	■	■			
Faisan				■	■	■	■	■	■			
Lièvre		■	■	■	■	■	■	■	■			
Chevreuil				■	■	■						

■ Ponte, couvaison, éclosion, naissance
 ■ Élevage des jeunes

Source : revue *Faune Sauvage*, n° 291, 2^e trimestre 2011.

Cette mortalité en période dite « sensible » a été évaluée dans plusieurs départements (Maine-et-Loire, Indre, Loire-Atlantique, Manche, Vienne, Sarthe, Aveyron et Ille-et-Vilaine) dans des couverts de luzerne, de trèfle, de ray-grass et dans des prairies naturelles. Ainsi, la densité de cadavres retrouvés après la fauche peut varier selon le type de culture, le stade végétatif du couvert et la période d'intervention.

Des mortalités très importantes sur le faisan commun ont été constatées, sur des parcelles de luzerne dans le département de l'Indre, pouvant aller jusqu'à 40 faisans communs (adultes et jeunes) morts pour 100 hectares de culture. Sur des parcelles de prairie naturelle ou de trèfle, c'est une mortalité de 24 faisans pour 100 hectares qui a été observée dans le même département.

D'autres exemples nous montrent que les lièvres ne sont pas épargnés : de 4 à 7 lièvres tués aux 100 hectares de luzerne fauchée respectivement dans l'Indre et dans l'Ille-et-Vilaine. Ces chiffres représentent une estimation basse car certains cadavres sont dissimulés sous les andains de fourrage fauché et les levrauts sont difficilement détectables.

40 faisans communs morts pour 100 hectares de culture



Poule faisanne tuée
sur son nid lors de la
fauche d'une parcelle.
(Photo FDC 41)

Pour les intercultures et les cultures intermédiaires multi-services (CIMS), dont les pièges à nitrates (CIPAN), l'impact de la destruction mécanique du couvert, par broyage ou par roulage, porte sur des animaux adultes et subadultes qui y trouvent un refuge quand toutes les autres cultures sont récoltées. Ils y trouvent également une ressource alimentaire intéressante en début d'hiver.

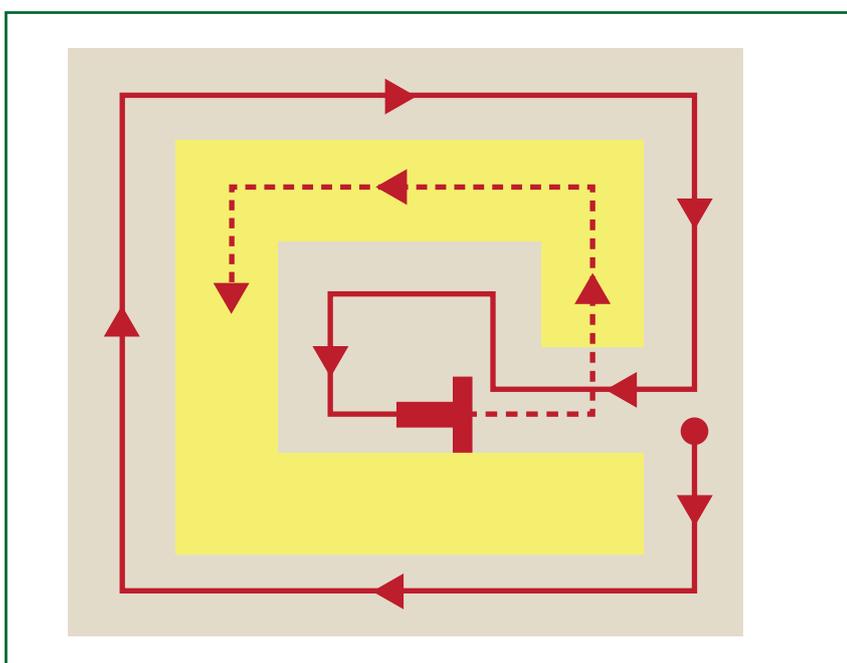
Certains animaux utilisent les mêmes stratégies de défense vis-à-vis des engins agricoles que celles utilisées face à un prédateur. Ces espèces misent sur le mimétisme, et attendent le dernier moment pour fuir, ou misent sur une parfaite immobilité et de fait, se font tuer par la machine.



Lièvre mort broyé
lors d'une destruction
de CIPAN
(Photo FRCCVL)

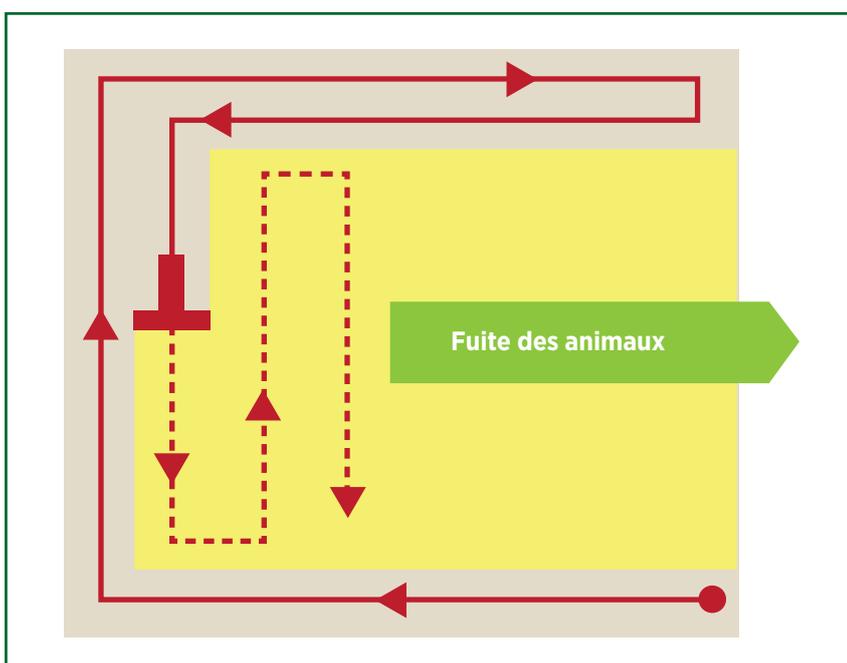
Des bonnes pratiques toujours d'actualité

- Depuis de longues années, certaines bonnes pratiques sont déjà conseillées comme :
- retard de fauche des cultures fourragères telles que prairie naturelle, luzerne, trèfle... ;
 - réglage de la hauteur de la barre de fauchage/de coupe des cultures fourragères à minimum 8 cm au-dessus du sol ;
 - travail de jour et non de nuit ;
 - vitesse de travail réduite : ne pas dépasser 10 km/h ;
 - détournement partiel puis broyage ou fauche, en commençant soit par le centre de la parcelle, soit par un côté détourné pour minimiser le risque de piéger la faune.



Deux exemples d'itinéraires de travail respectueux de la faune sauvage

Source : revue *Faune Sauvage*, n° 291, 2^e trimestre 2011 - Inspiré de *Agriculture et biodiversité*, J. Bertrand, 2001.



Source : plaquette Agrifaune ONCFS 2009.

Les suivis ont permis de démontrer l'efficacité des barres d'effarouchement

L'utilisation d'un tel outil permet de limiter de façon importante les mortalités directes sur la faune sauvage, en particulier sur le faisan commun, comme le prouvent notamment les résultats des suivis menés dans le département de l'Indre pendant quatre années, et également ceux d'autres départements comme la Sarthe, le Loir-et-Cher, la Vienne et le Maine-et-Loire.

Mais attention, l'utilisation d'une barre d'effarouchement n'aura de sens que si la vitesse de travail reste inférieure à 10 km/heure et si le chauffeur reste attentif aux animaux qui essaient de s'enfuir devant cette barre. Sans ces deux éléments réunis, l'efficacité sera bien inférieure.

Qu'est ce qu'une barre d'effarouchement ?

C'est un outil agricole destiné à faire fuir les animaux avant le passage de l'outil de broyage ou de fauche du couvert. Dans la majorité des cas, l'outil est fixé à l'avant du tracteur (sur l'attelage ou le porte masse, voire sur la fourche) et est muni d'un ou de deux bras repliables hydrauliquement. De nouveaux prototypes ont été élaborés dernièrement et sont en test. Ils sont directement installés sur la faucheuse ou le broyeur.

Il existe deux principaux types de conception de barres d'effarouchement, l'une à peignes et l'autre à chaînes/fléaux, destinés à des usages différents.

Si vous trouvez un nid !

En cas de découverte d'un nid avec ses œufs lors des travaux agricoles, contactez votre fédération départementale des chasseurs qui pourra vous mettre en contact avec un centre de sauvetage destiné à recueillir les œufs de gibier découverts, de les mettre en couveuse, d'élever les oiseaux et de les remettre en liberté.



Barre d'effarouchement à dents (Photo FDC 41)



Barre d'effarouchement à chaînes (Photo FRCCVL)

Quelle barre pour quel usage ?

Type de travaux agricoles	Fauche des prairies et des luzernes (ensilage et fenaion)	Destruction des couverts d'intercultures, CIPAN, jachères, bandes enherbées
Période des travaux	D'avril à août.	De septembre à mars.
Modèle de barre préconisé	Barre à peignes.	Barre à chaînes ou à fléaux. Utilisation possible d'une barre à peignes si le couvert n'est pas trop dense et sans trop de Brassicacées (moutarde, radis, etc.).
Fonctionnement	Les peignes effleurent le sol, ratissent le couvert et forcent ainsi les animaux à quitter le couvert. Ils permettent également d'éviter que certains objets ou matériaux passent dans la faucheuse (branche d'arbre tombée, etc.).	Le bruit et les mouvements générés par les chaînes ou les fléaux, qui vont balayer le couvert, ont pour fonction d'effaroucher, d'effrayer les animaux pour qu'ils quittent le couvert.
Installation	Sur relevage avant, sur le porte masse ou sur le chargeur du tracteur.	
Conditions pour une efficacité optimale	Plusieurs paires de peignes d'une longueur minimum de 45 cm espacés d'environ 30 cm. Mécanisable hydrauliquement pour plus de simplicité (remorque adaptée). Ne pas oublier d'apposer des triangles réfléchissants de signalisation (sécurité routière). Limiter la vitesse des travaux : 8 à 10 km/h et diminuer encore cette vitesse lors du dernier passage.	Plusieurs chaînes ou fléaux espacés de 30 cm environ et dont le poids est suffisamment important pour ne pas qu'ils s'enroulent autour de l'axe (efficacité maximum). Mécanisable hydrauliquement pour plus de praticité et de facilité de transport (remorque adaptée). Ne pas oublier d'apposer des triangles réfléchissants de signalisation (sécurité routière). Limiter la vitesse des travaux : 8 à 10 km/h et diminuer encore cette vitesse lors du dernier passage.
Tarif	1 500 à 5 000 € HT (en fonction du nombre de bras et de la largeur). De 300 à 500 € minimum (pour une fabrication personnelle).	

Où trouver votre barre ?

Fabrication personnelle possible pour les bons bricoleurs.

Avec un peu de temps et quelques connaissances en bricolage, vous pouvez vous-même construire une barre d'effarouchement. Pour cela, il faut disposer d'une base de châssis d'attelage 3 points, châssis sur lequel il sera ajouté un ou deux bras (mécanisables par vérin hydraulique) munis soit de peignes, soit de grosses chaînes lourdes ou de fléaux.



Barre à chaînes fabriquée par l'exploitant agricole Jacques Mercier dans le Loiret (Photo FRCCVL)

Quelques adresses de fabricants

(Photo FDC 36)



SARL JOURDANT ET FILS

Zone d'activités des Grands Champs
36210 DUN-LE-POËLIER
Tél. : 02 54 40 63 26
Fax : 02 54 40 70 33
E-mail : contact@jourdant.fr

Descriptif : barre à dents équipée de 11 paires de peignes écartés de 28 cm pour celle de 3,30 m ou de 15 dents pour celle de 4,50 m (la barre existe aussi en 4,30 m – 14 dents). Vérin double effet avec limiteur de débit. Hauteur repliée de 2,35 m pour les déplacements sur les routes.

Tarif (départ usine) :

Barre en 3,30 m : 2 170 € HT/Barre en 4,50 m : 2 500 € HT/
Dent supplémentaire : 18,90 € HT

(Photo FRCCVL)



ASP TECHNOLOGIES

12 rue Alexandre de la Bouillerie
37370 SAINT-PATERNE-RACAN
Tél. : 02 47 49 51 51
Fax : 02 47 49 51 61
E-mail : infos@asptechnologies.fr

Descriptif : châssis à fixer sur attelage avant ou sur le chargeur. Équipé d'un ou deux bras repliables (déport de 4,32 m depuis l'axe du tracteur), avec vérin hydraulique double effet et 17 peignes. Ajout possible d'une rallonge de 1,2 m.

Tarif : 2 500 € HT sans option, jusqu'à 5 000 € HT

- Rallonge de 1,2 m (4 griffes) : 250 € HT
- Plaque d'attelage universelle pour tracteurs : 125 € HT

(Photo FRCCVL)



BRARD ET SARRAN

ZAE du Cèdre Briard
77320 BETON-BAZOUCHES
Tél. : (+33) 01 64 01 07 56 - Fax : 01 64 01 06 17
E-mail : courrier@brard-et-sarran.com

Descriptif : barre à chaînes avec soit une largeur fixe de 1,50 m faite spécialement pour les andains de paille, foin, luzerne..., soit une largeur de 6 m avec repliage hydraulique droite et gauche indépendant.

Tarif : 3 300 € HT

(Photo FRCCVL)



CONSTRUCTEUR LENORMAND

68 route de Saint-Lô
50190 PÉRIERS

Descriptif : barre à repliage hydraulique avec option tube, chaîne, ou peigne.

Tarif : 1 500 à 1 800 € HT



(Photo FDC 36)



Plaquette réalisée avec le concours des partenaires Agrifaune de la région Centre-Val de Loire

